

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-six, le 22 juillet à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil Municipal de la Commune de Romagnieu (Isère) s'est réuni en Mairie.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juillet 2026

Présents : Steven BERNARDIN, Maryline BILLAUD, Françoise BOUCHER, Noël CASTE, Régine COMBE, Fabrice DANNA, Christophe DURET, Nathalie FAVRE, Georges GRANGE, Béatrice JACQUET, Louis LE GUILLOU, Chantal PEGOUD, Vanessa PERRIN, Bernard PIERRE, Céline REVOL, Marc RIBET, Carine TRILLAT,

Adrien SIMON, arrivé à 19h20

Carine VENTAJA arrivée à 19h26

Présence d'une personne en public.

Secrétaire de séance : Béatrice JACQUET

2026-062D - Devis tables de travail pour la cantine scolaire (délibération)

La quatrième adjointe présente trois devis concernant des tables mobiles pour la cuisine scolaire. Le 1^{er} devis est de HIÉ ÉQUIPEMENT d'un montant de 2 038 euros HT soit 2445.60euros TTC, un deuxième d'HENRI JULIEN d'un montant de 1680 euros HT soit 2 016 euros TTC et le troisième d'EURO CCAS d'un montant de 1 357,45 euros HT soit 1 628,94 euros TTC.

Entendu l'exposé de l'adjointe au Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

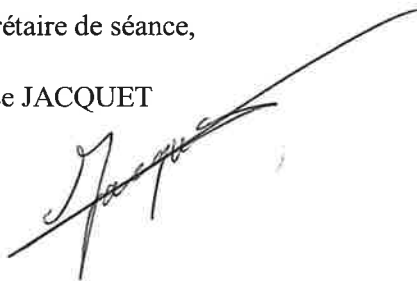
➤ **APPROUVE le devis pour les tables de la cuisine scolaire**

➤ **AUTORISE** la troisième adjointe à signer le devis de d'EURO CCAS d'un montant de 1 357,45 euros HT soit 1 628,94 euros TTC avec livraison comprise.

Ainsi délibéré, en séance à ROMAGNIEU, le 22 juillet 2026

Le secrétaire de séance,

Béatrice JACQUET



Le Maire,

Céline REVOL

